

La création et le maintien d'une bonne politique en matière de conditions de travail et d'environnement sont des objectifs assimilés. Outre les objectifs d'ordre financier et économique, notre politique accorde une **priorité à la prévention des blessures corporelles chez nos employés et chez les tiers, ainsi qu'aux dommages matériels et environnementaux**. De plus, la qualité est garantie par une évaluation continue de notre système de gestion. Ce message se reflète également dans notre vision d'excellence :

"Willy Naessens Bâtiments Industriels excelle en tant qu'entrepreneur industriel. L'entreprise se présente comme un entrepreneur intégré qui donne la priorité au client et s'occupe de tout. Des années d'expertise et une culture d'entreprise forte, en mettant l'accent sur le capital humain, contribuent à un modèle d'entreprise durable. Cette même durabilité se reflète dans la politique en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de santé. Willy Naessens Bâtiments Industriels respecte les accords conclus et se présente comme le partenaire le plus fiable et le plus solide du marché. Dans un marché en forte évolution, Willy Naessens Bâtiments Industriels, en tant que leader du marché, joue un rôle durable d'innovateur et de pionnier."

L'organisation et les services de N.V. Willy Naessens Industriebouw sont conçus de manière à ce que la sécurité, la santé, la qualité, l'environnement ainsi que le bien-être général de nos employés, de nos intérimaires et des tiers soient garantis et que ces derniers ne soient pas (ne doivent pas être) exposés à des risques inacceptables. Les **dommages matériels et environnementaux** sont également à éviter. Afin de réaliser ces objectifs, des règles, des consignes et des procédures ont été établies.

La direction veillera à ce que les réglementations légales soient respectées, ainsi que les exigences et souhaits des clients. Les ambitions de N.V. Willy Naessens Industriebouw se concentrent sur **l'amélioration constante** de la sécurité, de la santé, de la qualité et de l'environnement. L'entreprise attend de **l'ensemble de ses collaborateurs** qu'ils **apportent** à leur échelle **leur pierre à l'édifice**.

Les employés de N.V. Willy Naessens sont informés de la politique menée. Ils suivent par ailleurs les règles et consignes énoncées ci-dessus. La politique est ainsi mise en pratique aux différents postes de travail. Une **culture ouverte** où les employés ont voix au chapitre et peuvent exprimer un avis constructif est ici essentielle.

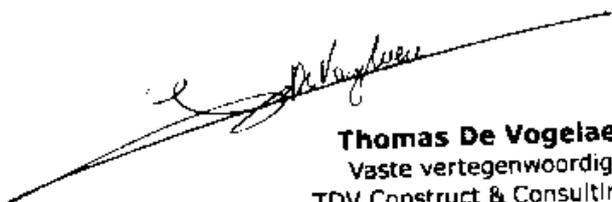
Si les règles et consignes des donneurs d'ordre diffèrent de celles de N.V. Willy Naessens Industriebouw, ce sont alors les règles et consignes les plus strictes qui prévalent.

Au sein de l'entreprise, chaque travailleur met un point d'honneur à respecter les règles et consignes qui ont trait à la sécurité, à la santé, à la qualité et à l'environnement. La direction veillera à ce que la politique soit **communiquée à chacun au sein de l'organisation** et mise en pratique. Chaque année, de nouveaux **objectifs** seront formulés tandis que les anciens feront l'objet d'une évaluation. Pour ce faire, les moyens nécessaires seront mis à disposition, ce qui peut se traduire par la communication d'informations, une concertation et la mise en place d'une surveillance.

Si une maladie ou un accident remet (momentanément) en question l'employabilité d'un collaborateur, N.V. Willy Naessens Industriebouw fera en sorte que ce collaborateur se sente le plus rapidement possible à nouveau impliqué dans le processus de travail, en adaptant éventuellement ses tâches.

La politique est **évaluée tous les trois ans et mise à jour si nécessaire**. Dans le cadre de l'exécution de cette politique, l'organisation est soutenue par un service externe pour la prévention et la protection au travail. (SEPPT).

Wortegem-Petegem,
25/04/2025



Thomas De Vogelaere
Vaste vertegenwoordiger
TDV Construct & Consulting BV
Algemeen Directeur

Thomas De Vogelaere
Directeur général N.V. Willy Naessens Industriebouw